

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 17h06, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

**AFFAIRE N° 37/1854 :**

Modification de la délibération n°36-1803 du 16 Décembre 2024 portant sur le retrait du patrimoine communal et reprise de véhicules vétustes par des concessionnaires retenus par la centrale d'achats CADI

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, FERDE Thérèse, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FATIMA Sofa (représentée par Madame ROUVRAIS Simone), NASSIBOU Guilaine (représentée par Monsieur POTIN Philippe), KHELIF David (représenté par Madame HOARAU Denise), VAYABOURY Jean Patrick (représenté par Monsieur TEVANEÉ Jean François), BELLON Stéphen (représenté par Monsieur DIJOUX Stéphan).

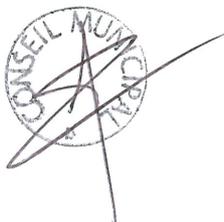
**ABSENTS :**

MM. BALZANET Jonhy, LORION David, MOREL Didier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 14 mars 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 04 mars 2025.



Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
974-219740000000011-37-1854-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2025  
Date de réception en préfecture : 13/03/2025

Michel FONTAINE

**Affaire n°37/1854 : Modification de la délibération n°36-1803 du 16 Décembre 2024 portant sur le retrait du patrimoine communal et reprise de véhicules vétustes par des concessionnaires retenus par la centrale d'achats CADI.**

Garage Municipal - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire rappelle à l'Assemblée que lors du Conseil Municipal du 16 Décembre 2024, affaire n° 36/1803, la collectivité a sollicité la centrale d'achats CADI pour l'acquisition de véhicules.

Suite à la consultation faite par la centrale d'achat CADI, il résulte que ce sont les offres de la société AUTOMOBILES REUNION qui ont été retenues pour le lot n°13.

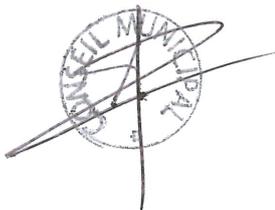
Il est à noter qu'une erreur matérielle s'est produite sur le montant annoncé pour ce lot lors du Conseil Municipal, suite à la révision du bonus écologique.

En effet, le montant total du lot n°13 pour l'acquisition des véhicules par la société AUTOMOBILES REUNION est 203 278,00€ TTC au lieu de 207 078,00€TTC.

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

- **DE PRENDRE ACTE de la modification du montant total pour l'acquisition des véhicules par la société AUTOMOBILES REUNION,**
- **DE L'AUTORISER, lui, l'élu délégué, le Directeur Général des Services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes pièces administratives, comptables et juridiques afférentes à cette opération.**

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20250311-37-1854-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2025  
Date de réception préfecture : 13/03/2025